

Point 16 - NANTES - St Donatien-Malakoff - Site caserne Mellinet - Objectifs poursuivis et modalités de la concertation préalable à la création de la zone d'aménagement concerté (ZAC)

Intervention : Michel RICA

Monsieur le président, chers collègues,

13 hectares au cœur de Nantes pour bâtir de nouveaux logements, voilà un projet conséquent et une opportunité pour la ville qu'offre la libération du site de la caserne Mellinet. Les élu-e-s communistes y sont d'autant plus attentifs que le projet défini par les objectifs visant cette zone d'aménagement concerté tire, nous semble-t-il, nombre d'enseignements.

Car depuis les grandes cités des années 60, visant à résorber la crise du logement de l'après-guerre, ou la prédominance de l'habitat pavillonnaire des années 70/80 reléguant peu à peu du cœur de ville les classes populaires, il est devenu évident qu'un logement ne se suffit pas à lui-même. Les activités humaines (culturelles, éducatives, associatives, sportives, salariales...) créatrices de liens sociaux, indispensables à l'équilibre et à la construction des individus, les problématiques de déplacements, de services et de commerces de proximité se sont imposées à tous. La ville de Nantes peut témoigner tant dans le renouvellement urbain depuis une vingtaine d'années que dans les opérations neuves, s'agissant du logement social, d'une évolution urbaine à bien des égards intéressante.

Aujourd'hui ce nouveau projet urbain doit intégrer un ensemble de paramètres pour être une réussite :

- Avec une réelle **mixité sociale** et une mixité d'usage, tous les ménages doivent y trouver leur place. L'équilibre proposé entre logements sociaux, logements abordables et logements libres nous paraît donc être la bonne démarche.

- Nous devons **faciliter les déplacements**, et en cela, les transports publics avec la ligne chronobus C1 et une ligne 11 probablement renforcée à l'avenir apportent des réponses intéressantes. Une vigilance particulière est tout de même nécessaire pour éviter un enclavement du futur quartier, actuellement bordé par des jardins et des impasses et favoriser les déplacements à l'Est et l'Ouest.
- Les **services publics locaux** devront sans doute être redimensionnés avec l'arrivée d'un nombre de logements conséquents, je pense notamment aux infrastructures éducatives, sportives et associatives peu nombreuses à proximité immédiate.
- L'aspect environnemental a bien été pris en compte avec des **espaces verts** qui apportent de la qualité de vie indiscutable.

Vous l'aurez compris les élus communistes partagent les enjeux exposés dans cette délibération. Ils souhaitent que Nantes Métropole s'engage dans cette opération, sans en faire une zone expérimentale comme cela a pu être dit, mais comme l'application du droit à la ville pour tous.

Je vous remercie de votre attention.